

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse
<b>Herausgeber:</b>	La Croix-Rouge suisse
<b>Band:</b>	86 (1977)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	L'armée et les handicapés : camp pour handicapés à Melchthal
<b>Autor:</b>	Christ, Félix
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-684147">https://doi.org/10.5169/seals-684147</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'armée et les handicapés

## Camp pour handicapés à Melchthal

Le Service de la Croix-Rouge, l'une des plus anciennes et des plus importantes tâches de la Croix-Rouge suisse, est composé des Colonnes de la Croix-Rouge – 3000 hommes environ – et des détachements de la Croix-Rouge – quelque 5000 femmes. Ces derniers sont composés en majeure partie d'infirmières, à côté desquelles on trouve des femmes médecins, des pharmaciennes, des laborantines, des assistantes techniques en radiologie, des aides en pharmacie, des aides de médecins, des aides dentaires, du personnel soignant auxiliaire, des éclaireuses.

La préparation à des fonctions de cadres, soit la participation aux cours de cadres d'une durée de treize et de vingt jours, ainsi que la participation aux cours de complément d'une durée de treize jours, suivis en commun avec l'unité d'incorporation, est facultative.

L'article qui suit met en relief un exemple pratique des prestations de service que les femmes incorporées dans les détachements de la Croix-Rouge peuvent être appelées à fournir à titre volontaire. (Voir également «Contact», p. 25.)

La Rédaction

Pour la troisième fois, l'armée a, au mois de septembre dernier, organisé en collaboration avec la Croix-Rouge suisse et d'autres organisations, un camp de vacances pour handicapés. «C'est mon plus beau service», déclare un appointé qui s'exprime certainement au nom de tous ses camarades; l'organisation a en fait un caractère plus militaire que lors des deux camps précédents, mais le contact avec les invalides représente pour nous un réel enrichissement et nous donne le sentiment de faire vraiment quelque chose d'utile. La satisfaction est beaucoup plus grande



Des rampes spéciales, nouvellement installées, facilitaient le maniement des chaises roulantes.



Une aide dentaire procédant aux préparatifs d'un traitement.

que celle que pourrait nous procurer un exercice purement théorique.»

Le camp s'est déroulé du 31 août au 28 septembre 1977, dans l'hôpital militaire de Durrenbad-sur-Melchtal, Obwald, avec le concours des groupes-hôpital 60-62 du régiment d'hôpital 44. Cent soixante-huit grands handicapés et malades chroniques des deux sexes, que leur infirmité empêche de participer à un camp de l'Association des invalides, voire de partir en vacances, y ont participé.

Parmi le personnel se trouvaient entre autres des membres des colonnes de la Croix-Rouge, soit des soldats astreints au service complémentaire et des membres des détachements de la Croix-Rouge, en majeure partie des infirmières.

Certains patients étaient atteints d'affections rhumatismales, de sclérose en plaque, d'atrophie musculaire, d'arthrose. D'autres étaient amputés ou tétraplégiques.

Leur transport jusqu'au camp, ainsi qu'à l'intérieur de celui-ci, était assuré en premier lieu par des conductrices sanitaires du SCF. Des rampes spéciales, nouvellement installées, facilitaient le maniement des chaises roulantes. La Croix-Rouge suisse avait mis à disposition l'un de ses deux autocars pour handicapés dont le monte-chaise mécanique se révéla une fois de plus très pratique. Quant au transport des handicapés de leur domicile à la gare de rassemblement, il fut en grande partie assuré par des automobilistes bénévoles Croix-Rouge et des Samaritains. Dans trois cas, on eut recours à un hélicoptère. Les handicapés arrivaient au camp par groupes et leur départ fut également échelonné.

A Melchtal, les patients étaient logés dans quatre pavillons clairs et accueillants. Ils étaient répartis par groupes de 6 à 8, confiés chacun à une équipe soignante,

composée d'une infirmière diplômée du Service Croix-Rouge, secondée par deux à trois personnes: soldats sanitaires – soldats Croix-Rouge ou personnel soignant auxiliaire féminin des détachements Croix-Rouge<sup>1</sup>.

Lors du camp 1976, chaque patient était confié aux bons soins d'une seule personne. Pourquoi n'avoir pas récidivé cette année? «Parce que, explique le lieutenant-colonel Hanspeter Huber, commandant du groupe-hôpital 60, les patients étaient ainsi presque exagérément gâtés et souffraient de devoir se séparer de leur «soignant» et d'être privés de tous les agréments dont ils avaient bénéficié pendant le camp.»

La tâche première des infirmières consiste à prodiguer des soins, mais aussi à instruire les soldats des compagnies d'hôpital et des Colonnes de la Croix-Rouge. Chaque pavillon est dirigé par une infirmière du Service de la Croix-Rouge. «Les membres du Service de la Croix-Rouge sont responsables de tout ce qui a trait aux soins», précise un chef de détachement. Les médecins quant à eux assurent la direction médicale, de jour comme de nuit. Pour les cas urgents, les lits sont munis de sonnettes, et il existe en plus une centrale d'alarme branchée sur plusieurs haut-parleurs.

Cette année on a mis fortement l'accent sur l'activation des patients. Alors qu'un seul physiothérapeute avait participé aux deux premiers camps, il y en avait trois cette année à Melchtal, plus deux ergothérapeutes. En plus des exercices proprement dits, les patients sont entraînés à bricolier, à nager et à jouer.

Au programme des journées figurent également la présentation de films, des conférences, des concerts, des excursions. Et n'oublions pas les productions journalières de l'orchestre formé par vingt hommes et

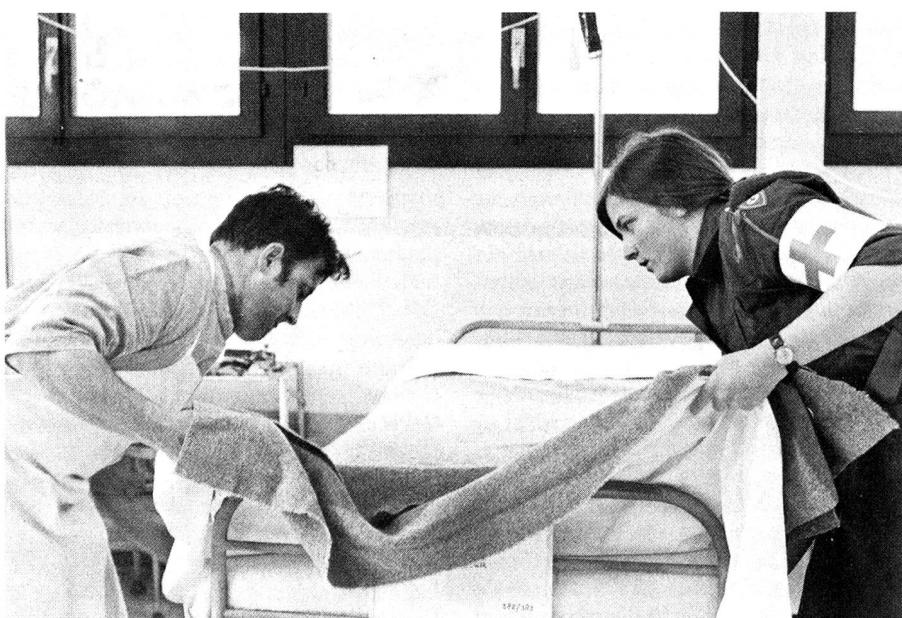
une femme, trompettistes du SCR du groupe-hôpital 60, qui réjouissent tant la troupe que les hôtes du camp!

Le camp de vacances pour handicapés et malades chroniques de Melchtal vise quatre objectifs. En premier lieu, il offre un changement de vie bienvenu à des patients qui souvent ne quittent pas leur chambre de toute l'année. Ensuite, il permet aux familles de ces handicapés de se reposer, elles aussi, pendant trois semaines. En troisième lieu, les formations sanitaires de l'armée ont ainsi la possibilité de s'occuper de vrais patients, ce qui est évidemment beaucoup plus intéressant que d'apprendre en théorie seulement à soigner malades et blessés. Enfin, ce camp permet à des organisations militaires et civiles de collaborer pratiquement dans le sens du service sanitaire coordonné. En passant quelques heures à l'hôpital de Melchtal, on comprend mieux combien le rôle des femmes incorporées dans le Service de la Croix-Rouge serait essentiel en cas d'urgence. Ce sont elles seules qui seraient en mesure de soigner les blessés et les malades, car les soldats sanitaires et des Colonnes de la Croix-Rouge ne possèdent, en général, que des connaissances rudimentaires en matière de soins. Comme l'a relevé le colonel Paul Bigliardi aux hôtes et aux journalistes invités à visiter le camp le 3 septembre: «Les femmes du Service de la Croix-Rouge fournissent un travail remarquable. Dommage que le Service de la Croix-Rouge soit si peu connu; l'effectif de 5000 femmes devrait être doublé.»

Félix Christ

Adaptation française:  
Rédaction CRS

<sup>1</sup> Dans cette catégorie, on trouve des Samaritaines, des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge ou encore des femmes ayant suivi un cours Croix-Rouge de soins à domicile.



Soldat de la Croix-Rouge et membre de détachement du Service de la Croix-Rouge en train de faire les lits.  
Photos CRS/M. Hofer